

Délibération n°2020-01-05b
Réf. Nomenclature « Actes » : 721

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MODIFICATION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DE LA COMPÉTENCE « CONSTRUCTION, ENTRETIEN FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS »

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	65
Pouvoirs	10
Votants	75

L'an deux mille vingt, le 23 janvier à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 13 janvier 2020 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel.

Marc Bujon est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- Élus ayant donné pouvoir :

André Alanore	à	Jean Stöhr	Éric Bossaert	à	Philippe Roche
Daniel Escurat	à	Alain Fonfrede	Michel Pesteil	à	Jean Pierre Guitard
Serge Peyraud	à	Claude Bauvy	Sylvie Prabonneau	A	Pierre Coutaud
Jean Robineaux	à	Gérard Rougier	Francis Roques	à	Robert Gantheil
Jean-Marc Sauviat	à	Christophe Arfeuillère	Geneviève Serve	A	Marie-Claude Lepage

- Élus représentés par leur suppléant :

Robert Bredèche (Bernadette Delpech); Daniel Caraminot (René Lacroix); Bernard Couzelas (Alain Lanly); Michel Lefort-Lary (Bernard Weyrich); Didier Pénéoux (Gérard Loche); Nelly Simandoux (Nadine Coudert).

- Élus absents et non-représentés :

Marine Belle; Jean-Marc Bodin; Gilles Chazal; Tony Cornelissen; Daniel Couderc; Danielle Coulaud; Sandra Delibit; Philippe Exposito; Marc Fournand; Pierre Fournet; Frédérique Fraysse; Baptiste Galland; Fabienne Garnerin; Annie Gonzalez; Xavier Gruat; Dominique Guillaume; Chantal Guivarch-Paisnel; Mady Junisson; René Lacon; Martine Leclerc; Cécile Martin; Dominique Miermont; Gérard Moratille; Daniel Poigneau; Joël Pradel; Christine Rougerie; Jean-Michel Taudin.

Délibération n°2020-01-05b

Envoyé en préfecture le 28/01/2020

Reçu en préfecture le 28/01/2020

Affiché le



ID : 019-200066744-20200123-202001052-DE

L'intérêt communautaire de la compétence « construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs » est désormais rédigé comme suit :

- équipements sportifs :
 - équipements sportifs du Randeix (terrain de foot, terrain de tennis et vestiaire) et de La Pouge (terrain de foot, terrain de rugby et vestiaire, salle omnisport) sur Eygurande et Merlines ;
 - parc acrobatique en hauteur à Mestes ;
 - dojo à Bort-les-Orgues ;
 - golf à Neuvic ;
 - parcours de tir à l'arc à Bugeat ;
 - parcours santé à Bugeat ;
- équipements culturels :
 - médiathèque intercommunale Haute-Corrèze ;

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **DEFINIT** l'intérêt communautaire de la compétence « construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs » comme ci-dessus.

A l'unanimité	
Votants	75
Pour	75
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 23 janvier 2020

Le président,
Pierre Chevalier

